

Question 1

Points

Objectif évaluateur	1.1.2.2.1	Missions principales de l'Etat	6 points
----------------------------	------------------	---------------------------------------	-----------------

Situation de départ

L'activité de l'Etat repose sur des bases légales. La Constitution est la loi suprême d'un Etat. Dans la Constitution fédérale, art. 54-125, sont réglementées les tâches principales de l'Etat et les compétences respectives de la Confédération, des cantons et des communes. Vous travaillez dans l'administration publique. Votre formateur vous a confié la tâche de présenter aux nouveaux apprentis, lors de la journée d'initiation, les tâches principales de l'Etat.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

Tâche

- a. Citez six tâches principales **distinctes** de l'Etat régies par la Constitution fédérale. Vous obtiendrez 1 point par tâche principale citée distincte des autres, total 6 points.

Tâche principale 1 :	<i>Relations avec l'étranger</i>	1
Tâche principale 2 :	<i>Sécurité, défense nationale, protection civile</i>	1
Tâche principale 3 :	<i>Formation, recherche et culture</i>	1
Tâche principale 4 :	<i>Environnement et aménagement du territoire</i>	1
Tâche principale 5 :	<i>Travaux publics et transports</i>	1
Tâche principale 6 :	<i>Energie et communication</i>	1

Indication de correction

Autres solutions possibles :

économie ; logement, travail, sécurité sociale et santé ; séjour et établissement des personnes étrangères ; droit civil, droit pénal, métrologie

Chaque tâche principale citée correctement et distincte des autres donne droit à 1 point.

Si, par exemple, la formation, la recherche, la culture sont citées comme tâches principales séparées, chaque terme compte pour 1 point.

Sont également possibles des réponses telles que « armée » au lieu de « défense nationale », « instruction publique » ou « formation professionnelle » au lieu de « formation éducation ».

D'autres solutions pertinentes au sens des art. 54-125 de la Constitution fédérale sont possibles.

Matériel didactique pour les cours interentreprises : page 37

Aucun ½ point ne peut être accordé.

T 6Points
obtenus